

# REPUBLIQUE FRANCAISE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

### REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Vu les articles L. 2212-1 et L. 2213-2 du C.G.C.T.  
Vu le code de la voirie routière  
Vu l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999 relatif à la signalisation  
Vu la demande du 23/05/2022 de fermeture à la circulation la société LGM  
représentée par Alexandre Lacombe pour des travaux de maçonnerie situés sur le  
Chemin des Perreys à proximité de Mr et Mme Blandin.

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de la demande effectuée par la société LGM, des travaux seront effectués sur la VC 12 en agglomération et plus précisément à proximité du n° 27 J dans le Chemin des Perreys à Pradines, du mardi 24 Mai 2022 au vendredi 27 mai 2022 inclus.

**Article 2** : Durant cette période, **cette partie du VC 12 sera fermée à la circulation dans les deux sens de circulation pour les véhicules légers et les poids lourds.** Un itinéraire de déviation sera indiqué.  
Seuls les riverains et les entreprises seront autorisés à emprunter cette voie.

**Article 3** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- La Gendarmerie de St Symphorien de Lay.
- La société LGM.

Fait à PRADINES, le 24 Mai 2022.  
Le Maire,  
Charles BRUN.